



Traité Erouvin

Michna 7 - Chapitre 1

בְּכָל עוֹשִׁין לְחַיִּים, אֶפְלוּ בְּדֶבֶר שֵׁשׁ בּוֹ רוּחַ חַיִּים. רַבִּי יוֹסֵה
מְטַמֵּא מִשֵּׁם גּוֹלֵל, רַבִּי מֵאִיר מְטַהֵר. כּוֹתֵבִין עָלָיו גִּטֵּי נָשִׁים. רַבִּי
יוֹסֵה הַגָּלִילִי פּוֹסֵל.

On peut faire ces planches avec tout [matériau], et même une chose ayant en elle un souffle de vie ;

Rabbi Yossé interdit. Et un animal vivant transmet l'impureté quand il est utilisé comme pierre tombale, et Rabbi Meïr rend pur. On peut y écrire les textes de divorces, et Rabbi Yossé Haguélii les rend inapte pour ça.



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions